

Séance extraordinaire (Budget) du 13 décembre 2010



2010-12
278

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session spécial budget du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 13 décembre 2010 à 19 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy
Siège # 2 M. Richard Morin
Siège # 3 M. Normand Pouliot

Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 5 M. Rosaire Coulombe
Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Huguette Plante.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - CONSTAT DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil, le 2 décembre 2010.

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Cette session est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2011 de cette municipalité.

2010-12
279

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Renonciation à l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget et du plan triennal d'immobilisation pour l'exercice 2011
5. Période de question
6. Clôture et levée de la session

Cette séance spéciale étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2011 et du plan triennal d'immobilisations 2011-2012-2013, les membres du conseil procèderont en conséquence.

Adoptée unanimement

**2010-12
280**

04 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2011 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

4 - ADOPTION DU BUDGET ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2011 de même que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2011-2012-2013, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès verbal, sous la cote 14;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de La Guadeloupe;

Adopte le budget de l'exercice financiers de 2011 prévoyant;

- Des revenus de 2,946,535 \$
- Des dépenses de 2,368,030 \$
- Un surplus d'opération de 224,405 \$
 - L'affectation à des réserves financières de 50,000\$
 - 20,000 \$ Vidange des étangs d'épuration
 - 30,000 \$ Remboursement du fonds de roulement
 - L'affectation d'un montant de 174,405 \$ aux dépenses d'immobilisations de l'exercice 2011

Adopte le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2011-,2012 et 2013

Adoptée unanimement

05.00 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

**2010-12
281**

06.00 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu unanimement que cette session spéciale, pour l'adoption du budget 2011 et du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013, soit levée.